

MISSION « MÉDIAS, LIVRE ET INDUSTRIES  
CULTURELLES »  
COMPTÉ DE CONCOURS FINANCIERS  
« AVANCES À L'AUDIOVISUEL PUBLIC »

Roger KAROUTCHI (Les Républicains, Hauts-de-Seine),  
Rapporteur spécial



Le montant des crédits de la **mission « Médias, livre et industries culturelles »** s'élève à **555,42 millions d'euros** en crédits de paiement, **en diminution de 13,32 millions d'euros** par rapport aux crédits votés en 2017.

Évolution de la répartition des crédits de la mission  
« Médias, livre et industries culturelles » de 2017 à 2018

(en millions d'euros)	LFI 2017*		PLF 2018		Variation 2018/2017 (en %)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>180 – Presse et médias</b>	<b>292,31</b>	<b>292,31</b>	<b>284,90</b>	<b>284,90</b>	<b>-2,5 %</b>	<b>-2,5 %</b>
Relations financières avec l'AFP	132,48	132,48	131,48	131,48	-0,8 %	-0,8 %
Aides à la presse	125,84	125,84	119,43	119,43	-5,1 %	-5,1 %
Soutien aux médias de proximité	1,58	1,58	1,58	1,58	-	-
Soutien à l'expression radiophonique locale	30,75	30,75	30,75	30,75	-	-
Compagnie internationale de radio et de télévision (CIRT)	1,67	1,67	1,67	1,67	-	-
<b>334 – Livre et industries culturelles</b>	<b>278,44</b>	<b>276,43</b>	<b>261,76</b>	<b>270,51</b>	<b>-6,0 %</b>	<b>-2,1 %</b>
Livre et lecture	261,53	259,51	246,65	255,41	-5,7 %	-1,6 %
Industries culturelles	16,92	16,92	15,11	15,11	-10,7 %	-10,7 %
<b>Total Mission « Médias, livre et industries culturelles »</b>	<b>570,76</b>	<b>568,74</b>	<b>546,66</b>	<b>555,42</b>	<b>-4,2 %</b>	<b>-2,3 %</b>

\* Hors réserve parlementaire

Source : Commission des finances du Sénat, d'après les données budgétaires

La diminution du montant des crédits de la mission cache une **double évolution de périmètre** :

- tous les crédits du ministère de la culture consacrés à **l'éducation artistique et culturelle sont transférés** vers le programme « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » de la mission « Culture » ;

- **l'aide à la diffusion du cinéma en région** est prise en charge à compter de 2018 **par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)**.

Le montant des crédits de la mission ne retrace **qu'une partie du soutien financier** apporté par l'État au secteur. Il convient d'y ajouter :

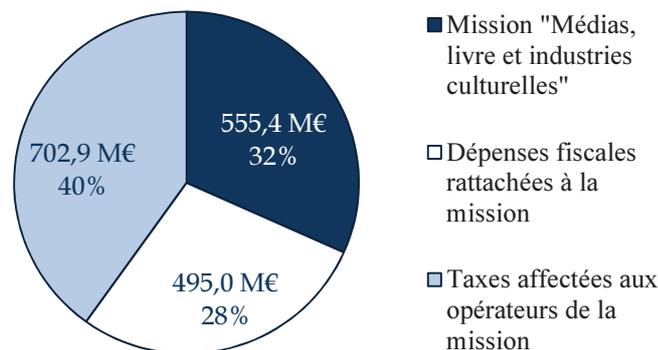
- les **dépenses fiscales rattachées** aux deux programmes de la mission (495 millions d'euros) ;

- les **taxes affectées à deux opérateurs** de la mission, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) pour 29,3 millions d'euros et le Centre national du livre (CNL) pour 673,5 millions d'euros.

**L'effort financier** pour le secteur s'élèvera au total en 2018 à **1 753,3 millions d'euros**.

## Répartition du soutien financier aux médias, au livre et aux industries culturelles en 2018

(en millions d'euros et en %)



Source : commission des finances du Sénat, d'après les données budgétaires

La **taxe sur les ventes de vidéo** (TSV), affectée au CNC, est **étendue depuis le 22 septembre 2017 aux plateformes de vidéos payantes installées à l'étranger** (« taxe Netflix ») et **aux plateformes composées majoritairement de vidéos gratuites** (« taxe Youtube »), conformément aux dispositions votées par le Parlement en 2013 et en 2016.

Le **législateur devra intervenir** avant le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour consolider l'assiette de la taxe sur les éditeurs et distributeurs de services de télévision (TST-E), à la suite de la **décision d'inconstitutionnalité** du Conseil constitutionnel rendue le 27 octobre 2017.

## L'aide à la modernisation de la presse au cœur des dispositifs de soutien à la presse

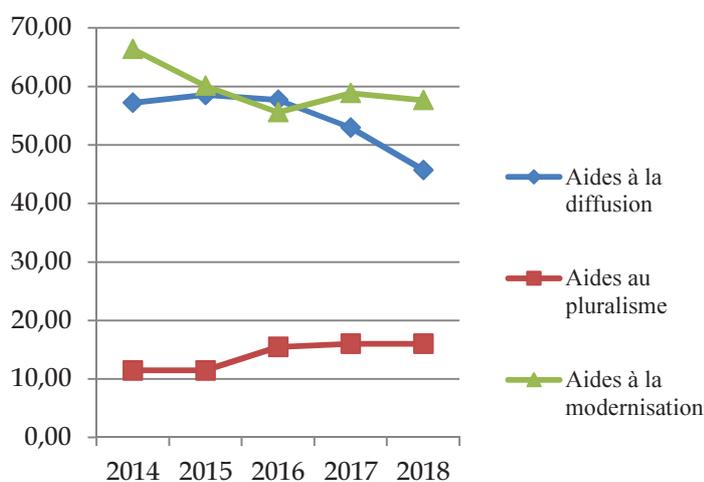
Les aides à la presse, qui représentent 120 millions d'euros en crédits de paiement en 2018, sont marquées cette année par une **diminution des aides à la diffusion et un maintien du niveau des aides à la modernisation de la presse**.

L'évolution à la baisse du montant des aides à la diffusion découle du **constat de la diminution des volumes portés**.

Parallèlement, les aides à la modernisation ont été **adaptées aux évolutions numériques** avec une réforme du fonds stratégique pour le développement de la presse en 2016 et la création d'un fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse, doté de 5 millions d'euros en 2018.

## Évolution des aides à la presse de 2014 à 2018

(en millions d'euros)

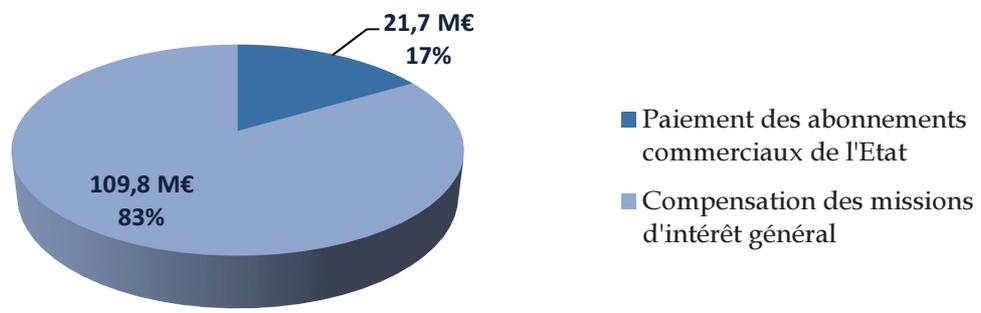


Source : commission des finances du Sénat, d'après les données budgétaires

# La situation financière de l'AFP reste préoccupante

Le versement de l'État à l'AFP s'élèvera à **131,5 millions d'euros en 2018**. Ce montant est en **diminution de 1 million d'euros** par rapport à la loi de finances initiale pour 2017, mais il reste supérieur de 3,6 millions d'euros à la trajectoire prévue par le contrat d'objectifs et de moyens en raison du financement complémentaire dont avait bénéficié l'AFP l'année dernière au vu de sa situation économique difficile.

Composition du versement de l'État à l'AFP en 2018



La **situation financière de l'Agence France presse (AFP) continue d'être préoccupante**. Ses missions s'exercent dans le cadre d'une **concurrence mondiale exacerbée**. L'agence a réalisé des **réformes de structure** qui peuvent paraître **encore insuffisantes**. Elle réalise désormais 10 % de son chiffre d'affaires avec la vidéo, marché à fort potentiel de croissance.

# Le livre et les industries culturelles

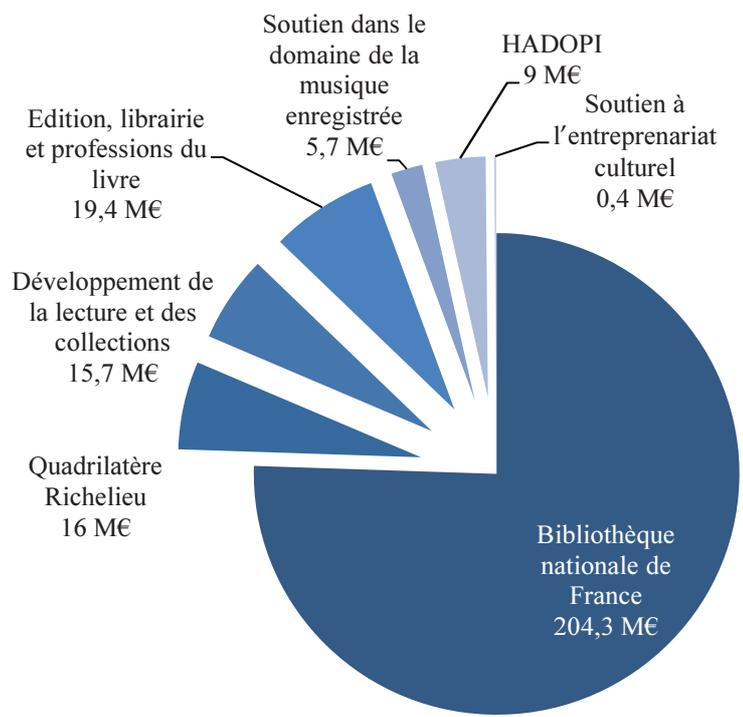
Le programme « Livre et industries culturelles » est marqué, hors mesures de périmètre, par la **stabilité du soutien apporté au secteur**.

En 2018 les évolutions notables sont :

- une **diminution de 5,2 millions d'euros de la subvention de la Bibliothèque de nationale de France (BNF)**, au titre de la participation à la trajectoire de redressement des finances publiques, neutralisée par une moindre mise en réserve en début d'exercice ;
- la **poursuite du chantier du Quadrilatère Richelieu**, dont le montant total est estimé à 233,2 millions d'euros et est assumé à hauteur de 189,8 millions d'euros par le ministère de la culture, dont 155,6 millions d'euros au titre du programme ;
- l'augmentation de 800 000 euros des crédits alloués au **Bureau export de la musique**, le développement de la filière musicale étant considéré par le Gouvernement comme une priorité du programme.

Répartition des crédits du programme « Livre et industries culturelles »

(en millions d'euros)



Source : commission des finances du Sénat, d'après les données budgétaires

Un **effort général très modeste de réduction des dépenses** est demandé en 2018 aux sociétés de l'audiovisuel public. Si cet effort constitue une **première étape vers la rationalisation** des moyens de ce secteur, **il ne permettra pas d'exonérer l'audiovisuel public d'une réflexion générale** sur l'évolution du modèle de financement public et de fonctionnement des médias concernés.

## Évolution de la répartition des crédits du compte de concours financiers « Avances à l'audiovisuel public » de 2015 à 2018

(en millions d'euros HT)	LFI 2015	LFI 2016	LFI 2017	PLF 2018	Évolution 2017/2018	Évolution 2015/2018
841 - France Télévisions	2 481,0	2 509,8	2 547,7	2 516,9	-1,2%	+1,4%
<i>dont TOCE</i>	-	139,1	164,4	85,5	-48,0%	-
842 - Arte	261,8	264,3	274,3	279,5	+1,9%	+6,8%
843 - Radio France	601,8	606,8	612,3	596,3	-2,6%	-0,9%
844 - France Médias Monde	242,0	244,0	251,5	257,8	+2,5%	+6,5%
845 - Institut national de l'audiovisuel	89,0	89,0	89,0	88,6	-0,4%	-0,4%
847 - TV5 Monde	76,2	76,9	78,4	77,4	-1,3%	+1,6%
<b>Total « Avances à l'audiovisuel public »</b>	<b>3 751,8</b>	<b>3 790,7</b>	<b>3 853,1</b>	<b>3 816,3</b>	<b>-0,96%</b>	<b>+1,72%</b>

Source : commission des finances du Sénat, d'après les données budgétaires

**L'effort** demandé aux sociétés de l'audiovisuel public n'est **pas réparti équitablement**, dans la mesure où certaines d'entre elles ont déjà réalisé des réformes de structure que les plus importantes en taille n'ont pas nécessairement achevées, et que le volume limité de leur budget ne permet pas d'absorber cet effort sans remettre en cause les missions qui leur sont assignées.

En particulier, **l'audiovisuel extérieur est en difficulté** à la suite de la baisse de ses ressources publiques. Le rapporteur spécial souligne l'importance de préserver l'exercice de ses missions dans un contexte international où la solidité et la crédibilité de l'outil audiovisuel extérieur sont un atout pour la diplomatie d'influence française. Il est donc **nécessaire**, avant d'envisager des hypothèses de retrait de France Médias Monde de certaines de ses missions, **de laisser au groupe le temps utile pour l'évaluation de mesures d'économies et pour une réflexion stratégique**.

Le rapporteur spécial s'interroge sur **la permanence du périmètre de l'audiovisuel public**, sur **le manque d'identité de certaines chaînes**, sur **les dépenses parfois considérables en frais de fonctionnement**. Il pense, dans le cadre d'un texte qui serait préparé par le Gouvernement, nécessaire de réfléchir à **davantage de souplesse** sur l'organisation et le fonctionnement, sur les missions ou sur le rôle de la publicité.